



communauté de communes  
**VESLE - MONTAGNE DE REIMS**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
VESLE MONTAGNE DE REIMS**

date de convocation : 16 juin 2010

Séance du 6 juillet 2010

L'an deux mille dix le six juillet le conseil Communautaire, s'est réuni à Sillery au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Chantal COLLARD, Vice-Présidente.

Présents : H.HUBERT, M.C.CHANOIR, C.COLLARD, A.ROCHET, G.GEORGETON, T.FORGET, L.GAIDOZ, A.BRIXON, M.HUTASSE, J.C.LECOURT, G.ROTHIER, S.BEAUVILLIER, J.L.FREULON, C.HACHET, M.C.GUEBELS, A.BEAUFORT, R.FRANCART, J.G.PONSIN, J.GRAGE, G.FLAMAND, C.CORBEAUX, J.SCHAEFFER.

**N° 50/10 PARC D'ACTIVITE DE SILLERY – VALIDATION DES ENTREPRISES**

**VU** la délibération n°02/10 prise par le Conseil Communautaire en date du 10 mars 2010.

**VU** la mise en concurrence réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie pour la réalisation d'un carrefour et l'aménagement d'un parc d'activité de 13ha à Sillery

**VU** le marché signé par la Chambre de Commerce et d'Industrie :

Pour le lot n° 1 Voirie et réseaux divers

Avec l'entreprise EUROVIA pour un montant de 883 697,62 €/HT dont 116 381,35 €/HT sont de financement communautaire

Pour le lot n°3 Espaces verts

Avec l'entreprise JUVIGNY ESPACES VERTS pour un montant de 44 147,47 €/HT dont 4 811,06 €/HT sont de financement communautaire.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, DECIDE, DELIBERE, A L'UNANIMITÉ**

**DE VALIDER** le choix de la Chambre de Commerce et d'Industrie pour les entreprises EUROVIA et JUVIGNY ESPACES VERTS qui effectueront les travaux de prise en charge communautaire pour un montant de 116 381,35 €/HT – lot n°1 Voirie et réseaux divers et de 4 811,06 €/HT - lot n°3 – Espaces verts.

**N° 51/10 TRAVAUX DEFENSE INCENDIE SALLE COMMUNALE RUE DE CHALONS A  
BEAUMONT**

**VU** l'article 3.6 des statuts communautaires.

**CONSIDERANT** la construction d'une salle communale rue de Chalons à Beaumont Sur Vesle.

**VU** la nécessité d'assurer la protection incendie de ce complexe.

**VU** le coût estimatif des travaux et la nécessité de se doter d'un maître d'œuvre pour cette opération

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, DECIDE, DELIBERE,**  
**DE CONFIER** la mission de maîtrise d'œuvre au Cabinet CBE pour un montant de 1.700 €/HT  
**DE SOLLICITER** pour le financement de ces travaux une subvention du Conseil Général de la Marne.  
**Après vote moins une abstention.**

#### **N° 52/10 DEMANDES DGE 2011**

**VU** l'article 3.4.3 des statuts communautaires.

**VU** les projets communaux d'aménagement de voirie comprenant des travaux connexes d'assainissement et de défense incendie :

- Mise en conformité du réseau de défense incendie de Billy le Grand
- Défense incendie et assainissement pluvial rue de Trépail à Vaudemange
- Assainissement pluvial rue de l'Ancien Moulin à Mailly-Champagne.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, DECIDE, DELIBERE, A L'UNANIMITÉ**  
**DE FAIRE** réaliser ces travaux sous condition d'obtention des subventions escomptées.  
**D'INSCRIRE** le montant de ces travaux au budget primitif 2011.  
**DE SOLLICITER** pour le financement de ces travaux une subvention au titre de la DGE 2011.

#### **N° 53/10 VENTE BUNGALOW DECHETTERIE TREPAIL**

**VU** l'article 3.4.1 des statuts communautaires

**VU** l'achat d'un bungalow en 2000 déposé sur le site de la Déchetterie de Trépail

**VU** la fermeture de la déchetterie de Trépail

**CONSIDERANT** la nécessité de vendre le bungalow n'ayant plus aucune utilité communautaire.

**LE CONSEIL, DECIDE, DELIBERE,**  
**D'AUTORISER** le Président à céder le bungalow.  
**DE FIXER** le prix de vente de celui-ci à 200 €.  
**DE PREVOIR** une inscription supplémentaire au budget primitif 2010

Dépenses	2188	200 €
Recettes	024	200 €.

**Après vote moins cinq votes contre et une abstention.**

#### **N° 54/10 CREATION DE POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF 1<sup>ère</sup> CLASSE**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales.

**VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations du fonctionnaire.

**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34.

**CONSIDERANT** la surcharge de travail constatée au Musée du Phare de Verzenay

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, DECIDE, DELIBERE, A L'UNANIMITÉ**  
**DE CREER** un poste statutaire d'Adjoint Administratif Territorial de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> août 2010.

#### **N° 55/10 DALLE EXTERIEURE POUR POSE MATERIEL CLIMATISATION PHARE DE VERZENAY**

**VU** la délibération n°28/10 prise par le Conseil Communautaire en date du 31 mars 2010.

**VU** la délibération n°37/10 prise par le Conseil Communautaire en date du 8 juin 2010

**CONSIDERANT** la nécessité de réaliser une dalle extérieure permettant la pose du matériel du système de climatisation.

**VU** le coût d'objectif de cette mission.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, DECIDE, DELIBERE, A L'UNANIMITÉ**

**DE FAIRE** réaliser ces travaux par la SARL FERNANDES pour un montant de 2 578,18 €/TTC.

**DE PROCEDER** à une inscription budgétaire supplémentaire – programme 244 du budget primitif M14 2010 /

Programme n°244 :

Dépenses	2315	1300 €
Recettes	1641	1300 €.

**N° 56/10 RETRAIT DES COMMUNES DE SILLERY, BEAUMONT SUR VESLE ET LES PETITES LOGES DU SYNDICAT SCOLAIRE MIXTE DE TAISSY ET SES ENVIRONS**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et , notamment son article L5211-9.

**VU** l'arrêté préfectoral du 26 juillet 1965 portant création du Syndicat Intercommunal de ramassage scolaire de Taissy et ses environs.

**VU** l'arrêté préfectoral du 27 février 1975 portant adhésion des communes de Beaumont Sur Vesle et Sillery au Syndicat.

**VU** l'arrêté préfectoral du 15 octobre 1990 portant adhésion de la commune de Les Petites Loges au Syndicat.

**VU** l'arrêté préfectoral du 29 décembre 1994 portant création de la Communauté de Communes Vesle Montagne de Reims.

**VU** l'arrêté préfectoral du 18 décembre 2008 portant création du Syndicat Mixte de ramassage scolaire de Taissy et ses environs

**VU** les délibérations n°2927 en date du 26 mars 2010 de la commune de Beaumont Sur Vesle, n°20/2010 en date du 29 mars 2010 de la commune de Sillery, n°10/2010 en date du 30 mars 2010 de la commune de Les Petites Loges demandant leur retrait du Syndicat Mixte de ramassage scolaire de Taissy et ses environs.

**CONSIDERANT** la volonté de la Communauté de Communes Vesle Montagne de Reims à reprendre la gestion des transports scolaires en tant qu'organisateur de second rang pour les communes faisant partie de périmètre à compter de la rentrée scolaire de septembre 2010.

**VU** la délibération du Syndicat scolaire en date du 22 juin 2010.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, DECIDE, DELIBERE, A L'UNANIMITÉ**

**D'EMETTRE** un avis favorable au retrait des communes de Beaumont Sur Vesle, Les Petites Loges et Sillery du Syndicat intercommunal de ramassages scolaires de Taissy.